

Patrick ILUNGA MUTUAMBILE
Journaliste et Directeur de Publication
du Magazine Passeport pour l'Emploi
Tél. +243 997 636 563

Kinshasa, le 14 mars 2024

Objet : des criminels dans l'ombre
de la Demiap
(Lettre ouverte)



A Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat

(avec l'expression de mes hommages les plus dévoués) ;

à Kinshasa/Palais de la Nation

Excellence Monsieur le Président de la République,

La liberté n'a pas de prix. Ni les arrestations, ni la torture, ni la répression, ni les intimidations d'où qu'elles viennent ne peuvent nullement nous réduire au silence dans ce pays que vous ne cessez de vouloir transformer en Etat de droit ;

Cette vérité, vous la connaissez mieux que quiconque, car vous êtes le fils d'Etienne Tshisekedi d'heureuse mémoire, combattant de la liberté et père de la démocratie ;

Cette vérité, vous ne pouvez l'ignorer, ayant vous-même subi cela par le passé quand vous étiez dans le même camp que nous aujourd'hui en tant que citoyen lambda et que vous aviez les mêmes ambitions pour le Congo ;

Cette vérité, vous ne pouvez la transgresser, vous qui êtes le fruit des souffrances et du sang de ceux qui ont offert leur vie par le combat de la démocratie et de la justice ;

C'est pourquoi, face aux derniers actes indescriptibles de violation des libertés et des droits sur notre personne et nos biens par vos services, je ne me suis pas empêché de vous écrire aujourd'hui pour solliciter, en tant que garant du bon fonctionnement des institutions de la République, la réhabilitation de tous mes droits civiques, sociaux et culturels.

Excellence Monsieur le Président de la République, je vous avais fermement cru lorsque vous affirmiez que sous votre règne, il n'y aura plus des arrestations arbitraires dans les cachots de l'ANR et de la DEMIAP. Et aujourd'hui, en avouant que la justice congolaise est malade, comment pourrais-je m'empêcher de me remettre à votre disposition face à la démonstration flagrante et manifestement criminelle d'un de vos services ?, je cite la Demiap.

Comment est-ce encore possible qu'aujourd'hui, un paisible citoyen, entrepreneur et patriote soit victime de l'innommable, du déchainement du mal à l'état pur, et pourtant au creux des horreurs, la lueur humainement et difficilement envisageable qu'apportait votre arrivée au pouvoir s'éloigne du jour au lendemain par la propension de l'arbitraire ?

Comment comprendre que des criminels connus et cachés, sans titre ni qualité et composé des autorités politico-administratives, coutumières et des quelques officiers militaires ainsi que leurs épouses, vivent et opèrent en toute quiétude, et instrumentalisent, si facilement, un service dit d'intelligence afin de servir leur dessein prédateur qui n'est rien d'autre que la spoliation et semant la désolation et le désastre humain et économique au quartier Kimpoko I, dans la commune de la N'sele, à Kinshasa, où l'on enregistre déjà quatre morts, plusieurs arrestations arbitraires à la Demiap et attaques de la milice du chef coutumier.

Peut-on en conclure que ceux qui nous tiennent sont les mêmes qui en réalité nous gouvernent et ont la capacité de nous bâillonner, lorsqu'il faut comprendre que le Bourgmestre de la commune de N'sele, Monsieur Franck MBO NZOLAMESO, fils du chef coutumier de Kimpoko I, et membre de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social, UDPS en sigle, qui se targue être le protégé d'Augustin Kabuya, le secrétaire général du parti ; et qui téléguidé la milice nommée « *Ankara* », tenue par son jeune frère Emany composée non seulement des civils équipés des machettes et matraques électriques, mais aussi de quelques éléments de la police, des FARDC et de la Garde Républicaine, dont un certain capitaine du 15^{ème} Régiment Infanterie de la Garde Républicaine de la Nsele. C'est après avoir avalisé les Ordres de mission des agents du cadastre ou autre documents officiels de tierce que le bourgmestre informe son jeune frère Emany et la milice Ankara du jour et du lieu afin que celle-ci réprime les agents de l'Etat ou les véritables propriétaires reconnus par la loi, à l'instar des huissiers de justice venus exécuter la décision rendue par le TGI/Kinkole sous RC 1342/RH : 460, RCA : 12306/12307, RC 2171/RHJ.

Et pour y parvenir étant dos au mur face à la justice, la famille du chef coutumier Marc EMBO réussit à manipuler la Demiap à travers Madame Omekongo Safi, l'épouse du général retraité Nabyolwa Prosper qui forme un groupe mafieux avec le général Lombe, le général Amuli et son épouse, le colonel Kasingwa, Maître Omekongo Kitete Steve qui serait aussi officier de la Demiap et autres officiers afin d'user du droit de la force et de l'arbitraire, et s'en passer de juridictions légalement établies dans leur œuvre du mal.

Devenue la marque de fabrique sordide de ces fossoyeurs, plusieurs concessions appartenant à autrui, à l'instar du site des agents et professeurs de l'Institut Supérieur d'Architecture et Urbanisme (ISAU), sont spoliées et les véritables propriétaires subissent des expéditions punitives de la Demiap, sous le chapeau du colonel Félix SEBUTU, Directeur des opérations et actions, qui va plonger tout un service d'intelligence dans les errements sur fond de simples déclarations mensongères des mafieux ci-haut cités sur la concession cadastrée 11.046 et couverte par un Arrêté ministériel, située à Kimpoko I, dans la commune de la N'sele.

En effet, j'y ai subi, sur ordre de ce colonel, des tortures, violences et lapidation par la milice *Ankara* devant les habitants du quartier, comme si j'étais Jésus-Christ. Et faisant de ma personne et de mon jeune frère venu à mon secours, leur otage pendant plus de 20 jours dans les geôles de la Demiap, sans être informé des motifs de mon arrestation et de toute accusation portée contre ma personne, sans moyen de défense, sans être auditionné par un OPJ et coupé de toute communication et de tout contact ;

Mon épouse Esther BAMUESHA a, quant à elle, subi un traitement cruel, inhumain et dégradant jusqu'à l'exposer nue devant ces mafieux par la milice Ankara ; comme ils n'ont pas manqué de le faire, deux mois auparavant, avec Monsieur MONGU BIEKA Fidèle, le

Coordonnateur de la famille concessionnaire, qui avait frôlé la mort sur un fil, en compagnie des agents du cadastre, porteurs d'un ordre de mission. Ceux-ci ont été eux astreint de répondre à un tribunal informel institué par Monsieur Emany à la chefferie avant d'être relâché sur avis de son frère aîné, le bourgmestre Franck MBO. Les dernières victimes de ce forfaiture, sont les journalistes de la RTNC à la quête de l'information, conduits par Monsieur Bobo MOKONJI qui ont été violenté, séquestré à la Demiap/Ngaliema et sommé de ne plus retourner sur ce site, désormais, transformé en *domaine militaire* !

Permettez-moi de vous dire, Excellence Monsieur le Président de la République, que j'ai le sentiment d'être revenu 15 ans en arrière par ces actes ignobles et constitutifs de graves violations et atteintes aux droits humains commis par ce service.

Excellence Monsieur le Président de la République, en 2018 vous écriviez sur votre page Twiter, à propos de Luc Nkulula : « *un héros vivant et un martyr de la liberté lâchement assassiné dans l'incendie de sa demeure et dont le seul suspect est le pouvoir* ». Si, à l'époque j'avais fortement relayé ce tweet, alors, comment me taire aujourd'hui face à l'augmentation de la répression par le pouvoir qui a avilit tous nos efforts professionnels et investissement économique au pays ?

Car, ma qualité de Journaliste, entrepreneur et directeur de publication du magazine « Passeport pour l'emploi », n'a pas épargné mon domicile et mon bureau et tout mon investissement à être vandalisé, pillé et démolit par les éléments du colonel SEBUTU qui a, comme convenu la veille dans le groupe WhatsApp de la milice Ankara, ordonné à ceux-ci de tout casser et de tout emporter, dont les matériels de mon organe de presse « Passeport pour l'emploi » et de la télévision « Télé-Emploi » qui allait être lancée ce 1^{er} mai 2024, du véhicule Toyota Noah, série S, immatriculé 8138BJ/01, des 148 têtes de porcs de notre porcherie, du forage de distribution d'eau...

Et c'est avec mépris et arrogance que cet ancien élément du DSP, unité dragon, habitué des méthodes cavalières, a fait déterrer les panneaux du parquet indicatif de l'exécution du jugement pour y implanter ceux de ses clients, arborant « *domaine militaire* » et va placer notre concession sous haute-surveillance des éléments de la Demiap, consacrant ainsi notre expropriation.

Excellence Monsieur le Président de la République, vous savez aussi que toutes les charges qu'on fabriquera par la Demiap pour justifier cette répression criminelle sur un paisible civil que je suis sont fausses. Quel rapport y a-t-il entre une affaire foncière déjà réglée par la justice contre ces personnes frappées de *défaut de qualité* et la répression sanglante et flagrante d'un service de renseignement militaire sur notre personne et nos biens ? Si en matière de propriété, il faut vérifier qui a le titre et qui n'en a pas, et quand bien même, pour le déguerpissement, la démolition ou l'expropriation, il appartient à la justice par les huissiers de se faire. Par le pillage de nos biens, la démolition de nos édifices et notre expropriation, l'Etat-major général en charge de renseignement a, sans aucun soubassement, bien que, par nous informé au préalable, mis à nu l'amateurisme, le clientélisme et la corruption qui y règne.

Ce sont les dividendes de quelques parcelles de terre promises à quelques-uns de ses officiers dans la concession sus-évoquée par ces usurpateurs qui motivent cet acte arbitraire avec comme cerise sur le gâteau : le tribalisme, comme avec ces propos tenus à

mon endroit par mon bourreau : « *vous pensez que vous les baluba, vous allez marcher sur nous parce que Tshisekedi est Président ? Il n'en est pas question ?* », dit le colonel Sebutu qui, en usant de nous, s'identifie au général retraité Nabyolwa pour qui il sert et non la République, parce qu'il est, comme lui, du Sud-Kivu et avait la tutelle de la Demiap en 2014 comme Chef d'Etat-Major adjoint en charge des opérations et du renseignement.

Excellence Monsieur le Président de la République, dans cet état de choses qui plombe l'Etat de droit très voulu par vous et qui annihile ainsi votre vision de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et de l'amélioration du climat des affaires, et où la Demiap qui n'est nullement une juridiction peut se substituer ou s'en passer de la justice, quel entrepreneur ou jeune patriote comme moi soit-il, peut encore s'hasarder à investir pour se lever un matin et voir tout s'envoler en fumé par la volonté méchante et mesquine d'un groupe d'individus obstinés à faire du mal à autrui au nom du pouvoir et qui nous maintient presque en exil (clandestins) dans notre propre pays et contre qui plusieurs dossiers judiciaires sont en trainaille à l'Auditorat Général sans être fixés à la Haute-cour Militaire, par solidarité confraternelle !

Jusqu'à quand continueront-ils à vivre dans l'impunité et à user du trafic d'influence comme généraux, épouses des généraux, beaux-frères des généraux, chef coutumier, fils du chef coutumier, Député, bourgmestre, cadre de l'UDPS ou protégé d'Augustin Kabuya et avoir le soutien de vos services ? Et si on n'y prend pas garde, dans un avenir très proche, cette milice Ankara risquera facilement de se propager pour se transformer en « Mombondo bis ».

Excellence Monsieur le Président de la République, vous êtes l'héritier des espoirs ancestraux pour la liberté, il est temps de convoquer le vent du changement, de *corriger les erreurs du passé*, de façonner un avenir plus juste et plus radieux pour notre chère patrie, en commençant par ce service hautement stratégique qui vous est rattaché, je cite la Demiap et puis en regardant de plus près, selon vos promesses nous faites dernièrement, à cette justice malade et dans un état comateux pour qu'elle soit véritablement engagée sur la voie de la guérison. Et je vous prie à vous-même Excellence Monsieur le Président de la République de protéger ma personne et ma famille qui continue à subir de menaces de mort de la part de ces mafieux qui se réclament avoir reçu mandat de nous écraser !

Vous réitérant ma loyauté inconditionnelle, je vous prie de recevoir, **Excellence Monsieur le Président de la République**, l'expression de mon profond respect et vous assure de mon engagement à la construction d'une Nation congolaise unie, libre, démocratique, forte et indépendante.

Patrick ILUNGA MUTUAMBILE
Journaliste



Les biens emportés par les éléments de la Demiap et la milice Ankara sous les ordres du Colonel Félix SEBUTU

I. Dans la maison

- Télévision 46" (marque Panavision)
 - Home-cinéma LG 5.1 Ch
 - Trophée de Meilleur journaliste économique 2011
 - 2 téléphones (Itel A70 et Huawei P30)
 - 1 panneau solaire de 285W & Congélateur 150L 12V (Voir le Chantier)
 - Mobiliers (Fauteuils, lit, tapis, meuble TV, etc.)
- (Matériels pour le magazine Passeport pour l'emploi)
- 2 ordinateurs portables (HP i5 et HP i7 pour l'infographie du magazine)
 - 1 tablette (Samsung Galaxy Tab S9 avec clavier, souris et AirPods)
 - 1 imprimante (HP LaserJet Pro 4302)
 - 1 Enregistreur vocal ou dictaphone numérique (Olympus DS-2600)
 - 2 appareils photo (Canon EOS-5D Mark III & Canon EOS-1DX Mark III)
 - Kit Godox E3000
 - Archives (magazine Passeport pour l'emploi, magazine Le Manager...), etc.

II. Dans le dépôt

(Matériels de la chaîne de télévision « Télé-Emploi »)

- 3 caméras professionnels (2 caméras d'épaule Panasonic 4K-3G HC-X2000 + 1 Handycam Sony 4K AX100E) et accessoires dans les sacs
- 1 drone caméra (Phantom DJI 4 PRO V2.0)
- 4 PC ordinateurs pour le banc de montage (3 HP i7 Ecran 22" + 1 Mac G5)
- Serveur vidéo NAS 8 Baies 8X10TO
- Mélangeur vidéo numérique (Roland VR-120HD)
- Eclairage LED (Projecteurs LED et accessoires)
- 8 microphones (4 micro-cravate lavalier K9 et 4 Micro BM 800 Pro)
- 4 Panneaux solaires JA de 325W

N.B. : les tous étaient encore neufs et dans leurs emballages d'origine (cartons)

III. Dans la Porcherie

- 148 têtes de porcs
- Vivres pour les porcs (30 sacs Son de blé, 5 sacs de soja, 5 sacs de tourteaux, 2 sacs de sel, 5 sacs de maïs, 2 sacs de drèche)
- 4 citernes d'eau de 1000L
- 1 groupe électrogène de 7.5 KVA (Marque GeoTech PRO GGP)

IV. Dans l'enclos (Concession)

- Véhicule TOYOTA NOAH, série S, immatriculé 8138BJ/01
- 800 tôles BG24 formant la clôture de la concession de 1,5 hectare
- Bois : 12m³ de chevrons et 8m³ madriers
- Forage d'eau pour la distribution d'eau dans le quartier (N.B. : saisi par Mme OMEKONGO SAFI et le général LOMBE)

Fait à Kinshasa, le 07 mars 2024

Patrick ILUNGA MUTUAMBILE
Journaliste